



MOBILITÉ

2e phase de déploiement pour les trottinettes en libre-service au Havre

Après une première phase d'observation réussie, le périmètre d'utilisation des trottinettes en libre-service opérées par Lime sera élargi à compter du 30 août.

PUBLIÉ LE
30 AOÛT 2021



« Le succès du lancement des trottinettes Lime au Havre valide notre stratégie de proposer aux Havrais une offre de transport zéro émission qui soit la plus accessible possible. Nous élargissons désormais le périmètre d'utilisation avec confiance et vigilance, en étroite collaboration avec l'opérateur. »

Pascal LEPRETTRE, vice-président chargé de la mobilité, et Augustin BŒUF, conseiller

communautaire délégué aux modes doux

Lancé le 19 juillet dernier, le service de location de trottinettes électriques opéré par Lime a immédiatement conquis le public havrais. Selon l'opérateur, 30 000 utilisateurs uniques ont effectué 100 000 trajets et parcourus près de 200 000 km dans le périmètre d'utilisation. Pour cette première phase, 430 trottinettes étaient déployées dans l'espace public.

Lime arrive sur le campus !

Après cette première phase d'observation réussie, Le Havre Seine Métropole autorise l'opérateur Lime à agrandir le périmètre d'utilisation du service comme suit :

- Vers le Nord : rue Félix-Faure/rue du 329^e RI ;
- Vers l'Est : Rond-Point/Gare/quartier des Docks/Campus ;

Pour accompagner ce déploiement, environ 50 emplacements supplémentaires seront matérialisés dans l'espace public, en plus des 80 emplacements déjà existants. Avec cette seconde phase, 600 trottinettes sont déployées dans l'espace public au Havre.



« Les trottinettes Lime ont indéniablement rencontré leur public au Havre. Nous y constatons un taux d'utilisation exceptionnel pour une phase de lancement. Ce succès nous enthousiasme mais ne nous surprend pas. En

effet, le territoire havrais, avec ses aménagements cyclables en plein développement, se donne les moyens d'une transition durable des transports. »

Benjamin Barnathan, directeur général de Lime en France

L'ensemble de la ville couverte à l'automne

Comme prévu initialement, une 3^e phase de déploiement interviendra à partir d'octobre afin de couvrir l'ensemble de la ville du Havre. Le retour d'expérience de ce déploiement progressif permettra d'envisager, en concertation avec les maires, une nouvelle extension aux principaux centres urbains du territoire communautaire au 1^{er} trimestre 2022.